

... de la province de Québec et du Canada. J'aimerais lire un autre article du *Journal de Montréal* du 23 octobre, et je cite:

Un budget augmenté de \$890 millions

Avant de déposer son premier budget hier à la Chambre des communes et de subir les inévitables critiques qui s'ensuivraient, le ministre des Finances dans le cabinet Trudeau, Edgar Benson, s'est fait couper les cheveux et a pris un léger déjeuner.

Je ne le savais pas.

Son budget global se chiffre à \$11,670 milliards...

Une voix: Répétez, car il n'a pas compris.

M. Gauthier: Oui.

Une voix: A cause de son déjeuner, il n'avait pas son écouteur à l'oreille. Répétez donc, pour sa gouverne.

M. Gauthier: Monsieur l'Orateur, on nous dit que le ministre, avant de présenter son budget, s'est fait couper les cheveux et a pris un léger déjeuner.

Je ne le savais pas.

Son budget global se chiffre à \$11,670 milliards, soit une augmentation de 890 millions sur celui de 1967-1968.

Pour supporter une telle augmentation, les citoyens canadiens seront taxés pour la deuxième fois cette année. Le ministre Benson a également prévu de couper les dépenses...

Et de ne plus se faire couper les cheveux, probablement!

de couper les dépenses...

Monsieur l'Orateur, ces quelques critiques qu'on a pu capter dans le public, par la voix des journaux, à mon avis, sont fondées. Mais qu'est-ce que le ministre propose contre toutes ces hausses de taxes, contre toutes ces impositions dont sont victimes les travailleurs? Quel remède propose-t-il? Il le dit encore ici, comme en fait foi la page 1681 des *Débats* de la Chambre des communes, et je cite:

Perspectives fiscales pour 1969-1970

Il est difficile de prévoir dès maintenant ce que sera notre position au cours de la prochaine année financière, mais je pense néanmoins que je le tenterai, afin d'exposer en détail les propositions fiscales que je crois devoir vous présenter ce soir.

Nous comptons maintenir directement de sévères restrictions...

Il ne se demande pas s'il est possible de prendre plus d'argent dans le pays, mais il saute tout de suite aux restrictions. Ils ont tous à l'idée cette fameuse taxe. On dirait que c'est leur unique solution.

Nous comptons maintenir directement de sévères restrictions aux programmes de dépenses contrôlés...

C'est assez grave...

... contrôlés directement par le gouvernement, en éliminant ce qui est désuet et en ne permettant que le rythme de croissance indispensable.

Il nous faudra résister aux demandes de crédits de députés des deux côtés de la Chambre, de groupements et de particuliers de l'extérieur, pour des projets utiles, mais que nous ne pouvons nous permettre de réaliser parallèlement aux programmes que nous mettons en œuvre. Il faudra aussi conserver le blocage virtuel des effectifs de la fonction publique. Nous allons rechercher également la collaboration énergétique des gouvernements provinciaux quant à des restrictions...

A mon avis, c'est seulement à ce moment-là qu'il recourt aux provinces.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je dois interrompre l'honorable député pour lui rappeler que son temps de parole est écoulé, à moins que la Chambre ne consente à ce qu'il poursuive ses remarques.

Des voix: Continuez.

M. Gauthier: Monsieur l'Orateur, je remercie mes collègues et je terminerai dans deux minutes.

Dans de telles circonstances, le gouvernement fédéral décide de rencontrer les représentants des provinces, parce que nous nous sommes toujours rendu compte que lorsqu'il voulait prendre certaines mesures au sujet des programmes à frais partagés, comme il l'a fait pour les travaux d'hiver, par exemple, il commençait par poser l'acte. Il a commencé par supprimer les travaux d'hiver pour ensuite avertir les provinces qu'il n'accorderait plus de subventions. Cela a toujours été sa manière d'interpréter les rapports entre les deux niveaux de gouvernements. Je me rends compte que quand il s'agit de dire aux provinces: c'est impossible, vous ne ferez pas cela, alors, il veut consulter les provinces. Pour une fois, j'espère qu'il suivra au moins le conseil qu'on lui donne souvent, en cette enceinte, de consulter plus souvent les provinces. A ce moment-là, il serait peut-être mieux orienté.

Pour conclure, monsieur l'Orateur, nous croyons qu'il serait préférable, au lieu de diminuer les subventions aux provinces, de réduire de 50 p. 100 les dépenses pour fins de défense nationale et de l'intérêt sur la dette nationale, dette que nous croyons injustifiée et injustifiable.

A mon avis, il devrait rencontrer les financiers. Je n'accuse pas directement le ministre des Finances actuel; je parle du ministère des Finances, en général. Depuis que ce ministère est établi, on a toujours adopté des lois pour le protéger. Que le ministre aille plutôt auprès de ces magnats de la finance, auprès des banques à charte, et qu'il leur demande une extension d'intérêt, un cadeau de l'intérêt pour deux ou trois ans. Je suis assuré que si le ministre des Finances faisait cela, il serait nommé ministre des Finances pour au moins dix ans.